



# PROJET PEDAGOGIQUE

2019-2020

Accueil Collectif de Mineurs

COMMUNE DE LUSIGNY SUR BARSE

*4 rue Maréchal Foch – 10270 LUSIGNY SU BARSE*



# « Un homme n'est jamais si grand que lorsqu'il est à genoux pour aider un enfant »

pythagore

N'oublions pas qu'un enfant est un être à part entière avec des envies, des besoins et des attentes. Accompagnons-le au mieux pour l'aider à grandir et à s'épanouir. Permettons-lui de commettre des erreurs qui l'aideront à se construire et surtout, laissons-le rêver...

## Introduction

L'action des Accueils de Loisirs s'intègre dans une démarche de complémentarité avec les autres espaces éducatifs que sont l'école et la famille.

Chaque directeur rédige un projet pédagogique dans lequel il va énoncer les objectifs.

Le projet pédagogique est un document précisant la mise en œuvre et les conditions de réalisation du projet éducatif.

Il doit permettre de donner du sens aux animations proposées et aux actes de la vie quotidienne au sein de la structure.

Il explique la manière dont nous souhaitons accueillir l'enfant. Il est fondé sur la recherche de leur épanouissement et de leur implication dans la vie sociale dans le cadre de l'apprentissage du vivre ensemble.

Il n'est pas figé : il est adaptable en fonction des attentes des enfants et des situations rencontrées.

Les animateurs doivent donc participer à son évolution.

Le projet pédagogique est donc notre outil de travail, notre document de référence qui nous permettra de savoir si nous travaillons dans le même sens.

## **Descriptif de l' ACM :**

UN accueil Collectif de Mineurs (A.C.M) est une structure accueillant des mineurs pour l'animation des mercredis, du temps périscolaire et des vacances. Les accueils de mineurs sont plus couramment appelés « Centre de loisirs » ou « Accueil de Loisirs »

L'accueil de Loisirs de Lusigny sur Barse accueille les enfants de la commune de Lusigny pour le périscolaire mais également les enfants des communes voisines (Courteranges, Mesnil st Père, Montieramey, Montreuil) concernant les mercredis, petites et grandes vacances.

Une convention est établie entre ces différents villages.

## **L'organisateur :**

C'est l'Association « les PEP 10 » qui gère l'ACM. Elle s'engage à répondre aux besoins des familles. Les PEP 10 sont responsables, gestionnaires et garants du fonctionnement de la structure d'accueil ACM.

Si la posture éducative des personnes encadrant l'ACM n'est pas celle des parents, pour autant, l'attitude de l'adulte doit être irréprochable, afin d'aider l'enfant à se construire de manière positive. Les PEP 10 se positionnent résolument en complémentarité de l'école et de la famille. C'est dans ce cadre que l'association décline ses orientations relatives aux loisirs éducatifs, en s'appuyant sur le projet fédéral et le projet associatif départemental.

Le projet PEP 2018-2022 rappelle les deux valeurs fondamentales qui guident l'action du mouvement depuis ses origines : la laïcité et la solidarité.

L'apprentissage de la vie en société, sur les bases définies par notre démocratie, reste un objectif fondamental. De ce fait, favoriser l'autonomie, la citoyenneté et la responsabilisation individuelle et sociale de chaque enfant apparaît incontournable. En outre, les notions d'épanouissement et de plaisir doivent être au cœur des actions. Celles-ci ne peuvent se réaliser que dans un cadre assurant le respect de soi, de l'autre et des biens communs (apprendre à « vivre ensemble ») ainsi que la sécurité physique et affective de tous.

Le rôle des PEP est de permettre le maintien, voir le développement des droits de tous.

La CAF apporte son soutien technique et financier par le biais de la signature d'une convention de Prestation de Service Ordinaire et par la mise en place par la commune de LUSIGNY d'un Contrat Enfance Jeunesse.

## **Lieu d'implantation :**

Située à 12 kms de Troyes, LUSIGNY est une commune de 2900 habitants. Village aux dimensions humaines, entourés de près, d'un lac de 2400 hectares au cœur du parc Naturel de la forêt d'Orient. LUSIGNY possède une vie associative riche. C'est un village dynamique.

## La structure d'accueil

Depuis juillet 2019, les enfants sont accueillis dans de nouveaux locaux destinés spécialement pour les enfants du périscolaire et de l'ACM.

Pour les enfants maternels de 3 à 6 ans, le périscolaire du matin et du soir durant les jours d'école reste dans les locaux de l'école maternelle

Le bâtiment de l'ACM est divisé en plusieurs parties :

- Le hall d'accueil où sont installés 80 vestiaires des enfants (adaptés à l'âge des enfants : maternels et primaires).
- Le bureau de la direction où l'on peut recevoir les parents en toute intimité.
- Une salle équipe péda avec vestiaires. Lieu de réunion des animateurs, lieu de création, de réflexion, de pause...
- Des toilettes adultes handicapés
- Des toilettes filles ((baby et normaux) ainsi que des toilettes handicapés filles
- Des toilettes garçons (baby et normaux) ainsi que des toilettes handicapés garçons
- Une cuisine pédagogique
- Une grande salle dédiée aux spectacles, grand jeu, réunion enfants, soirée parents...
- Une salle pour le groupe des maternelles dans lequel il y a des espaces jeux, cuisine, dinettes, construction, jeux de société, art créatif...
- Une salle destinée aux primaires avec poufs, fauteuil, coin bibliothèque, jeux de société, art créatif.
- Un coin rangement pour matériel de plein air.
- Un local rangement à l'étage pour stockage de matériel pour l'école et l'ACM.
- Une infirmerie
- Un dortoir avec 12 couchages adaptés aux – de 6 ans
- Un dortoir de 12 lits de camps réservé aux + de 6 ans ayant besoin de se reposer ou d'être au calme.
- Un local hygiène et entretien.
- Une grande cour partagée entre l'ACM et l'école primaire.
- Un espace vert avec des arbres et pelouses derrière la structure accessible des salles d'activités.
- Un préau couvert
- Un garage à vélo.

Des véhicules sont mis à disposition lors des vacances scolaires, prêt de l'IME PEP 10 de Montceaux les Vaudes :

- 2 véhicules de 7 places
- 1 véhicule 9 places
- 1 bus de 16 places.

## **Le personnel**

Une équipe permanente composée de :

**Périscolaire maternelle** : lundi/mardi / jeudi / vendredi

- Sophie MAILLET responsable du Site : BAFA ; BAFD ; PSC1
- Marie Christine Launoy ATSEM CAP petite enfance

**Périscolaire primaire** : lundi/mardi / jeudi / vendredi

- Christine PLOIX directrice : BAFA ; BAFD ; BEATEP ; CAP petite enfance
- Océane Delatre CAP petite enfance

**Mercredis** :

- Christine PLOIX directrice : BAFA ; BAFD ; BEATEP ; CAP petite enfance
- Sophie MAILLET : BAFA ; BAFD ; PSC1
- Gaëlle BOURIEZ : BAFA
- Virginie AUGER : BAFA
- Axelle RICHARD : BAFA ; BAFD
- animateur occasionnel suivant les besoins d'encadrement.

**Vacances** :

- L'équipe permanente sous forme de roulement et renforcée par des animateurs BAFA et stagiaires.

Une à deux personnes municipales sont mises à disposition pour le service de restauration et le ménage des locaux.

## **Périodes d'ouverture** :

L'accueil est ouvert toute l'année sauf 15 jours en Aout et 1 semaine aux vacances de Noël.

Les horaires d'accueil sont de 7h à 18 h30.

## **Les effectifs** :

En ce qui concerne la capacité d'accueil dans la nouvelle structure, l'effectif est de 80 enfants dont 24 maternelles.

## **Les repas** :

L'ESAT le Tertre livre les repas froids à la cantine scolaire. Ils sont remis à température et servis par une employée municipale mise à disposition pour le service, la vaisselle et l'entretien durant le temps de restauration.

## **Fonctionnement général de l'accueil :**

### **Les règles de vie**

Les règles de vie ont pour fonction d'établir un cadre en donnant des repères aux enfants sur leurs droits et devoirs. Ces règles sont travaillées chaque année avec les enfants. Elles servent de référence en cas de non-respect. Dans ce cas, les animateurs doivent prendre le temps de rediscuter des règles avec les enfants.

Dans l'idéal, les choses se règlent au sein de la structure, avec l'équipe d'animation et la directrice.

Si après plusieurs reprises, l'enfant enfreint toujours certaines règles de vie non négociables, un entretien avec la directrice est organisé et celle-ci travaille avec l'enfant sur son comportement à l'aide de petites fiches « je réfléchis à mon comportement, pourquoi cela pose problème et comment réparer ... » trouvez avec l'enfant une solution, l'appliquer et faire le point avec l'enfant régulièrement avec lui.

Ces règles sont également expliquées à chaque nouvel enfant qui arrive au centre.

Afin que le nouvel arrivant soit plus à l'aise et qu'il se familiarise, un enfant volontaire habitué au fonctionnement de l'ACM l'accompagnera « en mode ange gardien » durant sa première demi-journée.

### **Déroulement d'une journée en accueil périscolaire :**

#### **Matin**

Les enfants arrivent à partir de 7h et ce de manière échelonnée jusqu'à 8h50.

Les parents accompagnent l'enfant jusqu'à l'intérieur des locaux et ne sont prêt à quitter les lieux qu'après avoir confié leur enfant à un animateur.

Lorsqu'il arrive, l'enfant est accueilli par une animatrice. L'enfant pose ses affaires, met ses chaussons, prend le temps de dire au revoir aux parents. L'animatrice est là pour rassurer l'enfant et l'accompagner dans les 2 salles afin de choisir l'activité de son choix.

Chaque trimestre, l'équipe met en place des projets d'activités collectifs : chorales, danses, décoration de la structure, activités en lien avec un évènement particulier, projets proposés également par un groupe d'enfant. ....

Pour permettre aux enfants de gagner quelques minutes de sommeil, il est permis de déjeuner sur place. Les parents fournissent le petit déjeuner.

L'accueil doit être une réussite pour permettre à l'enfant de passer une bonne journée. Il est important de permettre à chaque enfant d'arriver et de s'installer à son rythme, de retrouver ses copains, les animateurs et surtout de jouer. L'enfant est libre de choisir et d'en changer.

L'animatrice doit être disponible, à l'écoute de chaque enfant, afin de permettre un accueil individualisé. Cela peut passer par la discussion, jouer, lire une histoire, faciliter la rencontre de plusieurs enfants autour d'un jeu de société...sans oublier d'être disponible auprès des parents pour une information.

Les animatrices vont chercher les enfants à la sortie de l'école. et comme le matin, dépôt des affaires, chaussons, lavage de mains et installation pour le goûter.

## Soir :

Le goûter est fourni par les PEP. Chaque enfant a un goûter identique, laitage, fruits, biscuits...cela évite les oublis, les envies, la jalousie...

Une fois le goûter terminé, les enfants aident pour le débarrassage, nettoyage puis les plus grands, s'ils le souhaitent s'installent pour les devoirs tandis que les autres se dirigent vers des activités de leur choix. Les animatrices ne font pas d'aide aux devoirs. Cependant, comme certains enfants quittent le centre tard, nous estimons qu'il est préférable pour les enfants d'avoir déjà pu faire leurs devoirs. Les enfants travaillent en autonomie et si malgré tout nous répondons à leurs questions, nous ne vérifions pas leur devoir ni s'ils sont faits. Ce rôle revient aux parents lorsque les enfants rentrent chez eux.

Les parents récupèrent leurs enfants de manière échelonnée. La responsabilité de l'équipe s'arrête dès que l'enfant est confié à la personne chargée de le récupérer.

## **Déroulement d'une journée en Accueil de Loisirs**

Le temps d'accueil se déroule de 7h à 9h. Il est conseillé que tous les enfants soient arrivés pour 9h30 maximum ; heures de rassemblement pour parler du déroulement de la journée. Il peut être difficile pour un enfant d'arriver lorsque tous les enfants ont déjà choisi leur activité et que les règles et les consignes ont déjà été expliqués par l'animatrice.

Le temps d'accueil se déroule de la même façon qu'en accueil périscolaire.

Les temps d'activités collectives ont lieu de 9h30 à 11h30 et de 14h15 à 16h30. Durant ces temps, les enfants sont invités à participer aux activités. Chaque animateur propose une animation : expression, création, jeux, sortie, balade, sport...l'enfant choisit son animation. Les enfants de moins de 6 ans ont une animatrice référente qui propose des animations adaptées aux maternelles.

Les animatrices veillent à rester en cohérence avec le projet d'activités, avec les besoins et les centres d'intérêt des enfants et tentent de diversifier le plus possible leurs animations.

Le temps du repas doit être un moment convivial, de détente et également un moment d'éducation à la santé (soin, hygiène, repas équilibré...) Durant le repas, chaque enfant est invité à goûter les aliments mais les enfants ne sont pas forcés à manger.

En début de repas, un chef de table sera désigné à tour de rôle pour faire le service ; aller chercher les plats pour sa table, ramener les plats, débarrasser et nettoyer la table qu'il a occupé avec 3 autres enfants.

Les animatrices sont là pour susciter une curiosité des goûts. Elles sont là pour accompagner les enfants à couper, ouvrir, éplucher...les aliments en cas de difficulté.

Les animatrices sont réparties sur les tables et mangent avec les enfants.

Dès le repas terminé, les enfants font un temps calme.

Les enfants de petites et moyennes sections partent à la sieste accompagnées de l'animatrice référente des maternelles. Les enfants se reposent ou dorment bercés par de la musique ou par des histoires racontées par l'adulte.

Pour les autres, possibilité de se reposer dans une salle calme munie de lit de camp ou de faire des jeux calmes, (jeux de société, lecture, dessins, atelier libre...)

Entre 14h15 et 14h30, le temps calme est terminé pour les + de 5 ans. C'est alors que les animatrices proposent soit la suite d'une activité proposée le matin et non terminée, soit une tout autre animation.

16h, après le rangement les activités avec les enfants, les animatrices animent sous forme de petits groupes des forums des enfants ; afin de permettre et valoriser l'expression des enfants ; écouter, accueillir puis traiter la parole des enfants sur des questions qui les concernent, sur un problème survenu dans la journée, mais aussi l'aide de texte « exemple les philo fables » amener l'enfant à avoir l'esprit critique et se forger sa propre opinion.

16h30, le gouter collectif afin que petits et grands, frères et sœurs se retrouvent pour ce partage.

Le gouter terminé, une animatrice va proposer un jeu accessible à tous pour finir la journée ensemble.

A partir de 17h et ce jusqu'à 18h30, c'est le départ échelonné et des enfants et le moment pour l'équipe de faire un retour aux parents de la journée, donner des informations, être à leur écoute.

### **Le rôle de l'animateur :**

- Organiser le « vivre ensemble », créer les conditions pour que les enfants découvrent la vie collective et susciter la participation de chacun au bon fonctionnement du groupe,
- Encourager et accompagner la prise de responsabilités tout en veillant à l'épanouissement de chacun ; assurer la sécurité physique, morale et affective des enfants et des adolescents qui lui sont confiés,
- Organiser des activités ludiques et initier des découvertes tout en privilégiant le jeu,
- Impulser et accompagner des projets qui émanent des enfants eux-mêmes,
- Accompagner les enfants dans la découverte des ressources de leur territoire et aiguïser leur curiosité.

L'animateur est un membre responsable d'une équipe dans laquelle différents rôles complémentaires sont assumés. Au sein de cette équipe il intervient en cohérence avec les autres intervenants, en se référant à la réglementation des accueils collectifs de mineurs et au projet pédagogique de la structure dans laquelle il ou elle agit.

Etre animateur ou animatrice c'est assumer une fonction qui permet d'agir pour l'enfance par l'éducation, en exerçant un rôle valorisant qui offre l'occasion de partager ses savoirs et ses passions.

### **Le rôle de la directrice**

- La directrice élabore un projet pédagogique en veillant à associer et prendre en compte tous les publics (enfants, animateurs, parents...).
- Elle est garante de la qualité des projets d'animation et des activités proposés aux enfants, ainsi de leur bien-être et de leur sécurité tout au long de la journée ou séjour.
- Elle anime et forme l'équipe d'animateurs et d'animatrices en facilitant l'expression de chacun.
- Elle organise, gère l'accueil collectif de mineurs en se référant aux valeurs et au projet éducatif de l'organisateur.
- Elle veille aux bonnes relations entre les individus, organise l'information et la communication.



## Le projet spécifique de cette année scolaire 2019/2020

### Objectif général

**Apprendre à vivre ensemble dans la non-violence, la tolérance, le droit à la différence**

### Objectif opérationnel :

- Apprendre à l'enfant à résoudre ses problèmes autour de la notion de conflits
- Avoir conscience de soi
- Etre tolérant et Respecter les différences.

### Moyens :

Grâce aux supports de l'IREPS « le cartable de compétence » un mercredi sur deux l'équipe d'animation proposera :

- ✓ Animera une séquence, des mises en situation afin de prendre conscience de l'influence de l'autre sur son comportement.
- ✓ Créera des cohésions de groupes en proposant des jeux afin de s'organiser et de décider collectivement.
- ✓ Animera des jeux de coopération.
- ✓ Lira des textes de « philo fables » simples et riches de sens pour donner lieu a des débats et amener l'enfant à donner son opinion sur différents thèmes : la violence, le pouvoir, la différence...**afin de penser plus grand et plus loin**
- ✓ Organisera des rencontres avec des enfants en situation de handicap de l'IME de Montceaux les Vaudes.
- ✓ Mettra en place des forums d'enfants.

Afin de répondre aux objectifs fixé par le PEDT « plan mercredis » « Projet éducatif développement du territoire » de construire et de proposer dans un cadre de confiance des activités qui iraient dans la continuité éducatives entre les temps scolaires et périscolaire, l'équipe pédagogique de l'ACM va mettre en place des projets en lien avec l'école maternelle de LUSIGNY sur la thématique du langage et de la communication.

### Les marionnettes

#### Objectifs généraux :

- 1) Développer la pratique de différents modes d'expression
- 2) Favoriser la maîtrise et la conscience de soi au sein du collectif

## Objectifs opérationnels :

### ✓ Le développement de l'imaginaire

#### 1. Présentation des différents types de marionnette et de castelet

L'animatrice présentera aux enfants les différents types de marionnette et de castelet. Cette présentation a pour but de susciter l'imagination des enfants dans un désir de faire, d'inciter à la création et permettre à l'enfant de se projeter dans un projet de théâtre.

#### 2. Création d'un conte

L'adaptation d'un conte connu par les enfants est un projet collectif. Celui-ci permettra aux enfants de mettre en mot leur imagination propre. Cette émulation doit aboutir à un univers commun à travers la concertation, la négociation et l'écoute de l'autre.

#### 3. Création d'un personnage

Les enfants imagineront leur personnage du conte tout en tenant compte du projet collectif.

#### 4. Création des décors

### ✓ Les différents modes d'expression

Au cours des mercredis de l'année, l'animatrice mettra en place des petits ateliers (ou activités) autour de l'expression orale ou corporelle.

#### 1. Faire vivre une marionnette

Afin de faire vivre son personnage, l'enfant devra pouvoir transmettre son rôle (le caractère du personnage, ses émotions, ses particularités physiques) à sa marionnette. Grâce aux ateliers précédemment cités, l'enfant devra donc réaliser que c'est bien lui qui joue un rôle d'acteur, à travers un personnage imaginaire mais concret.

#### 2. Narration et élocution

Comme pour faire vivre son personnage, l'enfant sera amené à travailler la narration et l'élocution afin de se faire comprendre au cours du spectacle : parler fort, de façon intelligible, exprimer des émotions ou des situations à travers la voix, le ton employé, le jeu de rôle.

#### 3. Manipulation

### ✓ La maîtrise de soi au sein du collectif

Il s'agit ici de développer chez l'enfant, la concertation, le travail collectif et le respect et l'écoute des autres.

#### 1. Elaboration d'un spectacle

Les enfants pourront élaborer un spectacle de A à Z.

#### 2. Apprendre un rôle

Même si l'enfant joue un rôle à travers un personnage physique mais fictif, l'enfant devra apprendre à maîtriser ses émotions, sa timidité ou sa gêne.

### 3. Respect des autres

Ne pas se moquer de la timidité des autres, faire la part des choses entre l'enfant qui joue un rôle et ce qu'est l'enfant lui-même, apprendre à exprimer et transmettre à l'autre, sa vision, son regard extérieur, afin de construire un spectacle où chacun trouvera sa place et le plaisir de jouer.

## Les moyens d'action

- Présentation de différents types de marionnettes :  
Marionnettes à doigt, marionnette ventriloque, marionnette chaussettes, en gant, articulées à fil...
- Présentation de divers styles de scènes de théâtre : castelet, ombres, rideaux...
- Fabrication de sa marionnette
- Créer et réaliser le décor.  
Choix du théâtre  
Utilisation de différents matériaux  
Choix de l'échelle en fonction du type et de la taille des marionnettes
- Adaptation d'une histoire connue
- Mise en place de jeux impliquant l'expression verbale et corporelle : jeux de rôle, d'improvisation, de mimes
- Production d'un spectacle avec mise en place d'une sensibilisation : affiches, tickets, placeurs, entracte...

## **Langage des signes**

Une animatrice ayant suivi une formation sur le langage des signes propose aux enfants d'aborder le langage des signes.

### Objectifs :

- Faire découvrir aux enfants un mode de communication basé sur le mime, les expressions du visage et de la langue des signes.
- Sensibiliser les enfants à la différence
- Faire naître l'envie de s'ouvrir à une autre culture.

### Moyens :

- Divers jeux ludiques
- Activités manuelles (travail sur le prénom)
- Petits moments au quotidien (pour souhaiter bon appétit, la politesse ...)

### Fréquence :

Quotidiennement pour les petits moments (politesse ...rituel journaliers : bonjour...)

Tous les 15 jours (1 semaine les maternelles, 1 semaine les enfants de primaire : 10 à 15 minutes maximum par séquence.

## **La communication à travers les âges (de la préhistoire à l'an 2020)**

Le langage, outils de communication et d'expression

L'expression écrite et orale amène les enfants à plus d'autonomie, à avoir une liberté d'action et de responsabilité. Nous allons découvrir l'évolution de la communication entre les Hommes et les outils utilisés. A travers les ateliers nous allons traverser le temps en passant de la préhistoire, à la machine à écrire jusqu'à nos jours avec internet.

Ces supports vont être utilisés pour communiquer avec un autre groupe d'enfant et aboutir à la création d'un séjour pour la période du mois de juillet.

### **Evaluation :**

Pour nous permettre d'évaluer notre travail, nous pouvons imaginer l'Accueil de loisirs idéal et ainsi comparer avec la réalité pour ensuite essayer de s'en rapprocher le plus possible.

- ❖ Une progression est mesurable sur l'autonomie dans les gestes du quotidien
- ❖ Les enfants s'impliquent dans la gestion de la vie collective
- ❖ Un maximum de décisions sont prises par les enfants
- ❖ Un climat de non-violence et de bien être règne dans le lieu d'accueil
- ❖ Les conflits sont résolus avec la règle des 4 C :  
Se Calmer, Communiquer, Chercher des solutions, Choisir la meilleure.
- ❖ Qu'un véritable échange s'opère entre les enfants de l'ACM et les enfants en situation de handicap de Montceaux les vaudes
- ❖ Que les enfants n'aient plus besoin d'aller dans le fauteuil qui fait grandir....

**Notre travail est centré sur les enfants. C'est pour eux que nous sommes là et notre travail est de pouvoir leur donner « des racines et des ailes »**

**La motivation de l'équipe à vouloir « faire du bon travail » est primordiale pour ensemble arriver à offrir un environnement sain et riche aux enfants. A nous de réfléchir ensemble.**